

## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **12 février 2020**, à 19 h, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137, Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

François Michon (Saint-Luc)  
Camil Turmel (Lac-Etchemin)  
Martine Boulet (Saint-Benjamin)  
Adélar Couture (Saint-Camille)  
Lucie Gagnon (Saint-Louis)  
Réjean Bédard (Saint-Cyprien)  
Marielle Lemieux (Saint-Magloire)  
Guylain Turcotte (représentant de Saint-Prosper)  
Joey Cloutier (Saint-Zacharie)  
René Allen (Sainte-Aurélie)  
Christian Chabot (Sainte-Justine)  
Hector Provençal (Sainte-Rose)

Et est absent à cette séance:

Simon Carrier Tanguay (Sainte-Sabine)

Madame Véronique Dubé, représentante de Sainte-Sabine est présente.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Couët, préfet.

Madame Dominique Vien, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint et Madame Linda Gilbert sont aussi présents.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Richard Couët, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2020-02-01**

## **02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,  
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le point *DIVERS* ouvert :

### **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2020**

### **04 - ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES / LÉGISLATION**

#### **04.01 - Administration**

##### **04.01.01 - Liste des comptes à payer**

##### **04.01.02 - État des encaissements et déboursés**

##### **04.01.03 - Acquisition matériel informatique**

#### **04.02 - Ressources humaines**

- 04.02.01** - Confirmation embauche directrice générale
- 05 - DIRECTION GÉNÉRALE / COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF**
  - 05.01** - Informations de la directrice générale
    - 05.01.01** - Dossier déménagement
  - 05.02** - Compte rendu du Comité administratif
  - 05.03** - Nomination membres Comité en lien avec la légalisation du cannabis
- 06 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)**
  - 06.01** - Suivi projet spécial - Achat d'un véhicule l'Essentiel des Etchemins
- 07 - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME / ÉVALUATION**
  - 07.01** - Fonctionnaires responsables de l'application du règlement régional relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées
    - 07.01.01** - Bilan 2019 du Service régional d'inspection en foresterie de la région des Appalaches
  - 07.02** - Avis de la MRC - Demande d'autorisation de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford à la CPTAQ
  - 07.03** - Émission d'un certificat de conformité: plan et règlements d'urbanisme
    - 07.03.01** - Certificat conformité Saint-Prosper (08-2019, 09-2019, 10-2019 et 11-2019)
  - 07.04** - Subvention PADF 2019-2020 confirmée: réfection de voiries forestières à Saint-Camille et Saint-Luc
  - 07.05** - Projet orthophotos Chaudière-Appalaches 2020
- 08 - HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT**
  - 08.01** - Projet pilote tubulure
  - 08.02** - Dossier Centre de traitement des boues septiques
- 09 - SÉCURITÉ PUBLIQUE (CIVILE ET INCENDIE)**
  - 09.01** - Aide financière du Ministère de la Sécurité publique pour formation Pompier 1
- 10 - DOSSIERS RÉGIONAUX**
  - 10.01** - Appui au FARR pour le projet "Coeurs Villageois"
  - 10.02** - Appui à l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce
  - 10.03** - Salon des familles des Etchemins
  - 10.04** - Pacte fiscal
  - 10.05** - Entente sectorielle sur les services de proximité (FARR)
  - 10.06** - Programme de soutien aux travailleurs autonomes
- 11 - RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES**
  - 11.01** - Intervention du préfet
  - 11.02** - Intervention des membres des comités
- 12 - AFFAIRES NOUVELLES**
  - 12.01** - Journées de la persévérance scolaire
- 13 - DEMANDE DON / COMMANDITE**
  - 13.01** - Demande de partenariat financier - Défi OSEntreprendre
  - 13.02** - Demande - Joseph Raphaël Fortin Bourque
  - 13.03** - Agence de mise en valeur des forêts privées des

Appalaches

**13.04** - Renouvellement carte de membre Radio Bellechasse-Etchemins

**13.05** - Demande d'aide financière de l'URLS

**14** - DEMANDE D'APPUI

**14.01** - Projet de déploiement de fibre optique de Sogetel

**15** - CORRESPONDANCE

**15.01** - Loi sur les ingénieurs - Résolution d'appui

**15.02** - SADC - copies correspondances concernant le projet de loi numéro 37

**15.03** - Programme d'aide financière SOFIL

**16** - DIVERS

**16.01** - UBÉO

**17** - PÉRIODE DE QUESTIONS

**18** - CLÔTURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2020-02-02**

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2020**

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement numéro 025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER  
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,  
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2020 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**04 - ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES /  
LÉGISLATION**

**04.01 - Administration**

**2020-02-03**

**04.01.01 - Liste des comptes à payer**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,  
ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant trois cent vingt-deux mille soixante-huit dollars et cinquante-sept cents (322 068,57 \$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **04.01.02 - État des encaissements et déboursés**

État transmis avec l'avis de convocation.

**2020-02-04**

#### **04.01.03 - Acquisition matériel informatique**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs ordinateurs doivent être remplacés étant donné qu'ils fonctionnent avec Windows 7 et que cette plateforme n'est plus supportée (fin des mises à jour);

CONSIDÉRANT de plus grands risques d'être exposés à des virus ou logiciels malveillants;

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés auprès de trois (3) fournisseurs;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins accepte l'offre la plus basse, Solutions G.A. aux prix suivants: 1 050 \$ pour un ordinateur de bureau (cinq tours) et 1 050 \$ pour un ordinateur portable (trois portables), pour un total de 8 400 \$ avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **04.02 - Ressources humaines**

**2020-02-05**

#### **04.02.01 - Confirmation embauche directrice générale**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2019-06-20 confirmant l'embauche de madame Dominique Vien à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC des Etchemins, effective le 10 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de six (6) mois prévue au contrat s'est terminée le 10 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE madame Dominique Vien remplit largement les attentes du Conseil de la MRC et que ses connaissances et aptitudes professionnelles contribuent à la bonne administration de l'ensemble des activités de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QU'ainsi le Comité administratif fait une évaluation positive du travail de madame Vien;

CONSIDÉRANT QUE le Comité administratif recommande de confirmer l'embauche de madame Dominique Vien;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CAMIL TURMEL,  
ET RÉSOLU

QUE madame Dominique Vien est par la présente confirmée au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC des Etchemins et ce, selon les termes du contrat de travail intervenu entre les parties le 4 juin 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **05 - DIRECTION GÉNÉRALE / COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

## **05.01 - Informations de la directrice générale**

### **05.01.01 - Dossier déménagement**

Point d'information.

## **05.02 - Compte rendu du Comité administratif**

Le compte rendu du Comité administratif du 29 janvier 2020 a été transmis avec l'avis de convocation.

**2020-02-06**

### **05.03 - Nomination membres Comité en lien avec la légalisation du cannabis**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR  
PROVENÇAL,  
ET RÉSOLU

QUE les personnes suivantes forment le Comité en lien avec la  
légalisation du cannabis:

Réjean Bédard;  
Lucie Gagnon;  
Marielle Lemieux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## **06 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)**

**2020-02-07**

### **06.01 - Suivi projet spécial - Achat d'un véhicule l'Essentiel des Etchemins**

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC des Etchemins s'est engagé, en  
janvier 2020, à faire une contribution maximale de 20 000 \$ à l'Essentiel  
des Etchemins pour l'achat d'un véhicule de services;

ATTENDU QUE l'organisme a fait le bilan des aides financières qu'ils ont  
réussi à amasser;

ATTENDU QU'il y a un manque à gagner de plus de 20 000\$;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE FRANÇOIS MICHON,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins autorise un déboursé de 20  
000 \$ à l'Essentiel des Etchemins pour le paiement du nouveau véhicule  
de services. Ce montant sera puisé à même le budget de la Politique de  
soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## **07 - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME / ÉVALUATION**

**2020-02-08**

### **07.01 - Fonctionnaires responsables de l'application du règlement régional relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,  
ET RÉSOLU

DE nommer Monsieur Yoland Bédard et Monsieur Félix Grenier-

Coulombe fonctionnaires désignés pour l'application du Règlement régional relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**07.01.01 - Bilan 2019 du Service régional d'inspection en foresterie de la région des Appalaches**

Point d'information.

2020-02-09

**07.02 - Avis de la MRC - Demande d'autorisation de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford à la CPTAQ**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'un projet visant la constitution d'une servitude et l'installation d'une borne sèche aux fins de sécurité incendie (rang C), la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford doit intervenir en zone agricole permanente au sens de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QU'un formulaire de demande d'autorisation à la CPTAQ et les plans du territoire concerné par la demande ont été déposés dans le cadre de ce projet;

CONSIDÉRANT l'analyse du projet en regard des critères de l'article 62 (LPTAA) telle que déposée en annexe à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,  
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins estime que la demande d'autorisation telle que formulée par la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford devrait être accordée et ce considérant l'analyse des critères de l'article 62 (voir annexe).

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins considère ce projet conforme aux objectifs et dispositions du schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Etchemins.

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**07.03 - Émission d'un certificat de conformité: plan et règlements d'urbanisme**

2020-02-10

**07.03.01 - Certificat conformité Saint-Prosper (08-2019, 09-2019, 10-2019 et 11-2019)**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Prosper a adopté le 3 février 2020, les règlements nos 08-2019, 09-2019, 10-2019 et 11-2019;

CONSIDÉRANT QUE ces règlements ont pour objet de modifier le plan d'urbanisme, le règlement sur les permis et certificats, le règlement de zonage et le règlement de lotissement de la Municipalité de Saint-Prosper;

CONSIDÉRANT QUE ces règlements ont été transmis au Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, et ce, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme*;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE  
LEMIEUX,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins estime que les règlements nos 08-2019, 09-2019, 10-2019 et 11-2019 tels qu'adoptés par le Conseil de la Municipalité de Saint-Prosper sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Etchemins.

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins autorise sa directrice générale ou son directeur général adjoint, à délivrer conformément à la loi, le certificat de conformité.

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**07.04 - Subvention PADF 2019-2020 confirmée: réfection de  
voiries forestières à Saint-Camille et Saint-Luc**

Point d'information.

**07.05 - Projet orthophotos Chaudière-Appalaches 2020**

Point d'information.

**08 - HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT**

2020-02-11

**08.01 - Projet pilote tubulure**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins compte près de 1,3 million d'entailles d'érablières sur son territoire, ce qui représente un potentiel de récupération de 87 tonnes métriques annuellement ;

CONSIDÉRANT QUE les tubulures utilisées dans les entreprises acéricoles ne peuvent être récupérées dans la collecte sélective ;

CONSIDÉRANT QU'il existe des alternatives de récupération pour les tubulures d'érablières ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER,  
ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins affirme son intention que les tubulures d'érablières produites sur son territoire soient recyclées ;

QUE le projet regroupe les 13 municipalités constituantes ;

QUE la MRC étudie diverses possibilités comme un point de dépôt municipal et un point de dépôt privé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2020-02-12

**08.02 - Dossier Centre de traitement des boues septiques**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité régionale de Comté des Etchemins a décidé de résilier le contrat avec Les Services EXP Inc. pour la modernisation du Centre de traitement des boues (résolution 2020-01-09);

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la MRC des Etchemins ont

rencontré Messieurs Patrick Gagnon et Simon Houle le 5 février 2020 pour discuter des frais encourus à date dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Patrick Gagnon a fait parvenir tel que demandé lors de cette rencontre, le détail des heures travaillées pour les honoraires supplémentaires engagés à date;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de Comté des Etchemins est satisfait des explications et des détails fournis par Monsieur Patrick Gagnon;

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de Comté des Etchemins accepte de payer les sommes réclamées aux conditions suivantes :

- Une facture devra être envoyée à la MRC des Etchemins pour le surplus de conception au montant de 16 765.00\$ (plus taxes) et pour le suivi et réponses au Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCC) au montant de 12 352.00\$ (plus taxes) comme paiement final et quittance pour le contrat liant les parties;
- Les Services EXP Inc. devront remettre tous les documents, plans, devis à jour préparés dans le cadre de ce mandat et payé par la MRC des Etchemins;
- Le paiement sera fait dès la réception de tous les documents demandés par la MRC des Etchemins afin de finaliser ce dossier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## **09 - SÉCURITÉ PUBLIQUE (CIVILE ET INCENDIE)**

### **09.01 - Aide financière du Ministère de la Sécurité publique pour formation Pompier 1**

Dépôt de document.

## **10 - DOSSIERS RÉGIONAUX**

2020-02-13

### **10.01 - Appui au FARR pour le projet "Coeurs Villageois"**

ATTENDU QUE la MRC des Etchemins et la MRC de Bellechasse ont déposé conjointement en octobre 2019 le projet « Coeurs Villageois » au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) ;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans les priorités du Plan d'action récréotouristique Bellechasse-Etchemins suivantes : mettre en valeur l'identité locale et soutenir les municipalités dans la mise en valeur des entrées et cœurs villageois;

ATTENDU QUE le projet est déposé au Fonds d'appui au rayonnement des régions pour une demande d'appui financier représentant 80% du coût du projet ;

ATTENDU QUE les municipalités sélectionnées pour le projet assumeront 20% du coût du projet en parts égales ;

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse agira à titre de mandataire de ce projet régional ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER  
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,  
ET RÉSOLU

D'accepter que la MRC de Bellechasse agisse à titre de mandataire du



projet « Cœurs Villageois » ;

De confirmer l'appui et le soutien pendant 3 ans de la MRC des Etchemins pour la réalisation du projet « Cœurs Villageois ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2020-02-14

**10.02 - Appui à l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins ont reçu l'information relative au projet « Démarcheur régional pour l'établissement de projet de transformation des bois sans preneur » de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce;

CONSIDÉRANT QUE ce projet cadre avec l'une des priorités du Plan de relance économique de la MRC des Etchemins à savoir : Susciter de nouvelles initiatives dans les secteurs forestiers et agricoles;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins donne son appui moral à l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce dans sa demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour son projet *Démarcheur régional pour l'établissement de projet de transformation des bois sans preneur*.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2020-02-15

**10.03 - Salon des familles des Etchemins**

CONSIDÉRANT QUE le Salon des familles des Etchemins en sera à sa 8<sup>e</sup> édition et que cet évènement constitue une occasion de faire connaître la MRC des Etchemins auprès des familles;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement va permettre à la MRC d'atteindre quelques objectifs de son Plan de communication;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins confirme sa présence lors du Salon des familles des Etchemins le samedi 18 avril 2020 en déléguant la préfète suppléante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2020-02-16

**10.04 - Pacte fiscal**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR  
PROVENÇAL,  
ET RÉSOLU

QUE le préfet de la MRC des Etchemins, Monsieur Richard Couët, soit et est autorisé à signer l'entente (à venir) avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant le Fonds Régions et Ruralité (FRR) 2020-2024.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**10.05 - Entente sectorielle sur les services de proximité (FARR)**  
Point d'information.

## **10.06 - Programme de soutien aux travailleurs autonomes**

2020-02-17

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,  
ET RÉSOLU

DE procéder au renouvellement de l'offre de service pour la mesure  
"soutien au travail autonome" entente 2020-2021;

QUE le directeur général adjoint de la MRC des Etchemins, Monsieur  
Martin Roy, soit et est autorisé à signer ladite entente en collaboration  
avec Services Québec pour et au nom de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## **11 - RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES**

### **11.01 - Intervention du préfet**

Monsieur Richard Couët a participé aux différentes rencontres suivantes  
durant le dernier mois:

- Rendez-vous du président de la FQM (Fédération québécoise des municipalités) le 20 janvier 2020 à Saint-Ephrem;
- Conférence de presse le 22 janvier 2020 à Lévis pour la présentation des projets du FARR (Fonds d'appui au rayonnement des régions);
- Rencontre d'information du Service de la Gestion des Matières Résiduelles de la MRC de Bellechasse le 28 janvier aux bureaux de la MRC des Etchemins;
- Rencontre avec deux représentants d'Hydro-Québec, le 12 février aux bureaux de la MRC des Etchemins.

### **11.02 - Intervention des membres des comités**

- Monsieur Adélarde Couture, maire de Saint-Camille, fait part de sa participation à une rencontre de l'OBV (Organisme du bassin versant du fleuve Saint-Jean).
- Monsieur Couture a participé à une rencontre du Service de la Gestion des Matières résiduelles de la MRC de Bellechasse.
- Monsieur René Allen, maire de Sainte-Aurélie, a participé à une rencontre de la SADC Bellechasse-Etchemins (Société d'aide au développement de la collectivité).
- Monsieur Camil Turmel, maire de Lac-Etchemin, fait part de sa participation à une rencontre du Centre Universitaire des Appalaches.
- Monsieur Hector Provençal, maire de Sainte-Rose-de-Watford, fait un compte-rendu des démarches de Passion FM pour se reloger.

## **12 - AFFAIRES NOUVELLES**

### **12.01 - Journées de la persévérance scolaire**

Point d'information.

<https://www.youtube.com/watch?v=B89ZL9364Pc&feature=youtu.be>

Les journées de la persévérance scolaire ont lieu du 17 au 21 février 2020. Monsieur Turmel invite les maires des Etchemins à poser un geste dans leur communauté afin de souligner cette semaine d'une grande importance.

### **13 - DEMANDE DON / COMMANDITE**

#### **13.01 - Demande de partenariat financier - Défi OSEntreprendre**

**2020-02-18**

CONSIDÉRANT QUE le Défi OSEntreprendre offre une visibilité sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches à la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE cette activité va permettre de faire connaître la MRC des Etchemins;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ ALLEN,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins accepte la proposition de partenariat au Défi OSEntreprendre et s'engage à verser un montant de cinq cents dollars (500 \$) au Défi OSEntreprendre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2020-02-19**

#### **13.02 - Demande - Joseph Raphaël Fortin Bourque**

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière des parents de Joseph Raphaël Fortin Bourque pour la publication de son roman;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins, quoique très sensible à leur douleur et à leur volonté d'honorer la mémoire de leur fils, se voit contraint de refuser la demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2020-02-20**

#### **13.03 - Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,  
ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins acceptent de verser la somme de mille cinq cents dollars (1 500 \$) à titre de contribution pour sa participation à la gestion administrative pour l'année 2020 de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2020-02-21**

#### **13.04 - Renouvellement carte de membre Radio Bellechasse-Etchemins**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC confirme le renouvellement de sa carte de membre de la Radio Bellechasse-Etchemins et qu'elle ne contribuera pas à la relocalisation de ses locaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2020-02-22**

#### **13.05 - Demande d'aide financière de l'URLS**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'URLS Chaudière-

Appalaches (Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches) pour la participation des jeunes de la région à deux activités qu'elle chapeaute;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR  
PROVENÇAL,  
ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins autorisent le déboursé d'une somme de quatre cents dollars (400 \$) à savoir, deux cents dollars (200 \$) pour l'activité Secondaire en spectacle et deux cents dollars (200 \$) pour la participation des jeunes de notre région aux Jeux du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **14 - DEMANDE D'APPUI**

**2020-02-23**

##### **14.01 - Projet de déploiement de fibre optique de Sogetel**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de la MRC des Etchemins souhaitent que leurs résidants puissent bénéficier d'un service Internet haute vitesse par fibre optique;

CONSIDÉRANT QUE Sogetel a l'intention de demander des subventions pour son projet de déploiement de fibre optique auprès du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes);

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE FRANÇOIS MICHON,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins appuie Sogetel dans ses demandes pour obtenir des subventions pour son projet de déploiement de fibre optique dans la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **15 - CORRESPONDANCE**

##### **15.01 - Loi sur les ingénieurs - Résolution d'appui**

Dépôt de document.

##### **15.02 - SADC - copies correspondances concernant le projet de loi numéro 37**

Dépôt de documents.

##### **15.03 - Programme d'aide financière SOFIL**

Dépôt de document.

#### **16 - DIVERS**

**2020-02-24**

##### **16.01 - UBÉO**

CONSIDÉRANT que le comité responsable de la gestion du budget pour la promotion touristique recommande de poursuivre le mandat octroyé à l'entreprise UBÉO pour la gestion et le suivi de la page Facebook et des campagnes Google Ads de Tourisme Etchemins jusqu'au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT que l'offre de services présentée par UBÉO respecte la somme d'argent prévue pour la réalisation de cette action telle qu'inscrite au budget pour la promotion touristique 2020;

CONSIDÉRANT que le budget pour la promotion touristique 2020 a été approuvé par le Conseil de la MRC en novembre dernier;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,  
ET RÉSOLU

QUE l'offre de services de UBÉO pour la gestion et le suivi de la page Facebook et des campagnes Google Ads pour Tourisme Etchemins d'un montant de 6 164,00 \$ avant taxes soit retenue.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **17 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2020-02-25**

#### **18 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,  
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20 h 19.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

\_\_\_\_\_  
RICHARD COUËT  
PRÉFET

\_\_\_\_\_  
DOMINIQUE VIEN  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

